JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL MEURIOT

La répartition des langues en Belgique

Journal de la société statistique de Paris, tome 46 (1905), p. 338-346

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1905__46__338_0>

© Société de statistique de Paris, 1905, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

IV

LA RÉPARTITION DES LANGUES EN BELGIQUE

Nous avons eu l'occasion, l'an passé, d'étudier la population linguistique de la Suisse ; c'est à ce même point de vue que nous nous proposons d'examiner les résultats du recensement de la Belgique en 1900. Sans doute, la distribution des langues dans le royaume belge est moins complexe qu'en Suisse ; mais leur statis-

tique n'en présente pas moins, croyons-nous, des phénomènes intéressants. Nous étudierons d'abord la population globale des diverses langues et leurs proportions respectives, puis la répartition de ces langues par provinces et arrondissements, enfin leurs rapports avec divers éléments démographiques, tels que le degré d'instruction, l'immigration, l'importance des villes, etc.

I

La population linguistique globale. — La statistique officielle de la Belgique distingue trois langues nationales : le français, le flamand et l'allemand. Ce titre de national est bien un peu flatteur pour l'allemand, qui est surtout une langue d'immigrés et n'est vraiment national ou indigène que dans une partie du Luxembourg. Cette réserve faite, la répartition des langues était la suivante au recensement de 1900.

Habitants parlant :

le français seulement	2 574 805
le flamand seulement	2 822 005
l'allemand seulement	28 314
le français et le flamand	801 587
le français et l'allemand	66 447
le flamand et l'allemand	7 238
le français, le flamand et l'allemand	42 889

Dans cette statistique ne sont pas compris les enfants en bas âge, et on compte ceux de plus de deux ans comme parlant la langue de leurs parents. Soit exclusivement, soit avec une autre langue, le français est donc parlé par 3 485 728 habitants ou 52 °/₀ ; le flamand, par 3 673 719 ou 54 °/₀ ; l'allemand par 144 888 ou 2 °/₀ seulement. En ne comptant que ceux qui parlent exclusivement une des langues nationales, la proportion est de 52 °/₀ pour le flamand ; de 47,28 pour le français, et de 0,52 °/₀ seulement pour l'allemand. Dans l'un ou l'autre cas, il y a prédominance du flamand. Cependant, cette supériorité disparaît, si au lieu de considérer la population globale, on ne considère que la population adulte, comme l'a fait pour la première fois le recensement de 1900. Les résultats sont alors différents, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Habitants de plus de 15 ans, parlant :

le français seulement	1 896 003
le flamand seulement	1 874 722
l'allemand seulement	18 385
le français et le flamand	673 554
le français et l'allemand	57 279
le flamand et l'allemand	6 251
le français, le flamand et l'allemand	39 870

Le français occupe donc ici le premier rang ; ce fait tient certainement — comme nous aurons l'occasion de le démontrer encore dans la suite — à l'immigration des éléments flamands dans les régions de langue française, Liège et Hai-

naut, pays industriels. La même cause explique la prédominance du contingent parlant français et allemand sur l'autre groupe bilingue (flamand et allemand). Mais, comme c'est pour la première fois que la statistique belge a recensé à part la population linguistique adulte, nous ne pouvons sur cette base faire de comparaisons utiles avec les autres dénombrements ; force nous est donc pour le moment de nous en tenir aux résultats plus généraux, englobant la population sans distinction d'âge (mais au-dessus de deux ans, toutefois). Nous avons dressé le tableau (Voir ci-dessous) de la population belge par langue aux recensements de 1866, 1880,

Population linguistique de la Belgique à divers dénombrements.

Recensements et pourcentages	Habitants parlant						
	exclusivement			français et flamand	français et allemand	flamand et allemand	les trois langues
	français	flamand	allemand				
1866	2 041 780	2 406 500	35 350	308 350	20 450	1 620	4 270
Proportion pour 100.	42,4	50,0	0,7	6,4	0,4	»	0,1
1880	2 230 310	2 485 450	39 550	423 752	35 250	2 960	13 330
Proportion pour 100.	42,6	47,5	0,7	8,1	0,7	0,1	0,3
1890	2 485 080	2 744 270	32 200	701 000	58 600	7 030	36 190
Proportion pour 100.	41,0	45,2	0,5	11,6	1,0	0,1	0,6
1900	2 574 800	2 822 000	28 310	801 580	66 417	7 240	42,890
Proportion pour 100.	40,6	44,5	0,5	12,4	1,2	0,1	0,7

1890 et 1900 ; il est facile de distinguer quelques traits généraux de cette comparaison. D'abord c'est la réduction proportionnelle des deux groupes linguistiques exclusifs, le français et le flamand : le flamand, malgré une augmentation totale de 416 000 unités, baisse de 50 à 44,5 °/₀ par rapport à l'ensemble de la population ; le français, en dépit d'un accroissement plus sensible encore de 533 000 unités, voit sa proportion décroître de 42,4 à 40,6 °/₀. Le petit groupe de langue allemande fait mieux que de perdre sa valeur proportionnelle pourtant fort minime (il ne représente plus que 0,5 °/₀ au lieu de 0,7 en 1866), il perd encore sa valeur absolue. En effet, après une augmentation de 1866 à 1880, ce groupe ne fait que décliner : de 1880 à 1900, il perd plus de 11 000 unités ou 28,4 °/₀. En second lieu, le recul des groupes linguistiques exclusifs, surtout flamand et allemand, est compensé par le progrès des groupes bilingues, surtout du groupe français-flamand ; de 6,4 °/₀ en 1866, sa proportion s'élève aujourd'hui à 12,4 °/₀ : depuis 1880, ce groupe a presque doublé, passant de 423 752 à 801 580 habitants : son accroissement a été de 88,7 °/₀. Par les raisons que nous avons dites plus haut, cette augmentation s'est faite surtout au détriment des groupes flamand et allemand. Parmi les autres groupes bilingues, le français-allemand a des progrès moins rapides dans la dernière période que de 1880 à 1890 surtout ; le groupe flamand-allemand demeure stationnaire depuis 1890 ; il est du reste d'importance minime. Enfin, le groupe trilingue a un accroissement aussi moins accentué de 1890 à 1900 (18,8 °/°) que de 1880 à 1890 (76 °/₀). Ainsi, diminution relative ou absolue des éléments exclusifs, moindre progrès des groupes bilingues autres que le groupe français-flamand, même progrès moins sensible de ce groupe à l'époque actuelle, tels sont les caractères généraux de l'ensemble de la statistique linguistique belge.

II

RÉPARTITION DES LANGUES PAR PROVINCES ET PAR ARRONDISSEMENTS. — Nous venons de voir que les groupements *statistiques* des langues ne diffèrent pas très sensiblement; il n'en est pas de même si l'on considère les groupements *géographiques*. Sur les neuf provinces du royaume, quatre sont de langue française : le Hainaut, Liège, Namur et le Luxembourg, qui forment dans leur ensemble la Belgique wallonne. Le flamand domine dans les cinq autres : Anvers, Brabant, les deux Flandres et le Limbourg. Le premier groupe occupe une superficie de 17 840 kilomètres carrés ou 60,46 °/₀ de la superficie totale; le groupe flamand couvre une superficie de 11 620 kilomètres carrés ou 39,54 °/₀ seulement de l'ensemble. Mais le groupe flamand compte 4 158 000 habitants, soit 62,4 °/₀ de la population de la Belgique, avec une densité de 358 habitants par kilomètre carré, tandis que la population du groupe français n'est que de 2 535 000, soit 37,6 °/₀ du total, avec une densité de 142. Il est intéressant de noter que cette proportion des deux groupes français et flamand était, en 1846, presque la même qu'aujourd'hui (36,8 et 63,2 °/₀); après une dépression du flamand en 1866 et 1880 (60,08 et 60,70 °/₀), il se retrouve aujourd'hui au même niveau qu'il y a plus d'un demi-siècle. Il y a donc supériorité marquée du groupe flamingant et cela s'explique aisément. La région wallonne comprend en effet le pays de l'Ardenne, peu peuplé, où la densité de la population descend jusqu'à 38 habitants par kilomètre carré dans l'arrondissement de Neufchâteau (Luxembourg), alors que, dans le pays flamand, la région de moindre densité, la Campine, donne encore 59 habitants par kilomètre carré dans l'arrondissement de Maaseyck (Limbourg). En outre, les régions de forte population urbaine se rencontrent de préférence dane le groupe de langue flamande.

Dans l'un et l'autre groupe, la répartition des divers idiomes est chose très différente. Un fait essentiel se dégage du tableau ci-dessous, c'est la présence de fortes minorités linguistiques dans le groupe flamand. Dans le groupe français, l'élément de langue exclusivement française forme 91,3 °/₀ du total du groupe et aucune minorité n'y atteint 100 000 unités. Par contre, dans le groupe flamand, on ne compte que 70 °/₀ d'habitants parlant exclusivement cette langue et deux minorités notamment y sont importantes. L'élément franco-flamand compte près de 710 000 représentants et l'élément purement français plus de 360 000, soit respectivement 17,90 et 9,20 °/₀ de l'ensemble. C'est surtout le Brabant qui renferme la proportion la plus élevée de l'un et l'autre et cela tient aux relations multiples de Bruxelles avec la France et le pays wallon, à la situation géographique de la province, au contact des deux régions linguistiques et aussi à la présence de l'arrondissement de Nivelles, pays de majorité française. A lui seul, le Brabant possède, 84 °/₀ de la minorité de langue française et 47,3 °/₀ de l'élément franco-flamand. Nous avons vu plus haut que cet élément est représenté par plus de 800 000 personnes : sur ce total, près de 720 000 ou 88,75 °/₀ appartiennent à la région flamingante. Un autre groupe linguistique se trouve aussi dans le pays flamand, c'est le groupe trilingue, qui y possède 85,4 °/₀ de ses représentants. La majorité se rencontre dans le Brabant et à Anvers, surtout dans les deux grandes centres urbains de ces provinces.

Répartition de la population belge par groupes linguistiques.

A) *Groupe de langue flamande.*

Provinces	Habitants parlant					
	le flamand	le français	l'allemand	le français et le flamand	le flamand et l'allemand	les trois langues
Anvers	630 224	10 035	3 675	104 041	3 581	13 024
Brabant	524 030	305 250	3 008	336 847	1 818	16 411
Flandre occidentale .	605 575	26 982	140	123 121	166	2 189
Flandre orientale . .	843 142	8 164	178	116 621	331	3 840
Limbourg	187 340	8 306	131	29 306	539	1 316
Total	2 790 311	358 637	7 132	709 963	6 435	36 781

B) *Groupe de langue française.*

Provinces	Habitants parlant					
	le français	le flamand	l'allemand	le français et le flamand	le français et l'allemand	les trois langues
Hainaut	1 033 959	15 231	300	40 828	2 259	981
Liège	683 060	15 772	9 853	46 237	27 694	4 162
Luxembourg . . .	174 092	167	10 900	1 058	22 470	464
Namur	325 057	524	130	3 511	1 440	502
Total	2 216 168	31 694	21 183	91 634	53 863	6 109.

La répartition provinciale des langues nous indique assez comment la répartition géographique peut être nette. Les groupes linguistiques sont beaucoup moins enchevêtrés en Belgique qu'en Suisse, par exemple. La limite des langues flamande et française est donc formée par les limites mêmes des provinces qui constituent l'un et l'autre groupe, sauf pour l'arrondissement de Nivelles (Brabant) qui est exclusivement français. En dehors, le français ne domine que dans 3 communes de l'arrondissement de Louvain (sur 113) et une seule de celui de Bruxelles (sur 123) ; encore cette commune, Ixelles, fait-elle partie de l'agglomération bruxelloise Dans les autres provinces, les arrondissements limitrophes du groupe wallon comptent quelques communes de langue française : 5 dans l'arrondissement de Courtrai et 5 dans celui d'Ypres (sur 46 et 42 communes) dans la Flandre occidentale ; 3 dans l'arrondissement d'Audenarde (sur 60) dans la Flandre orientale. Enfin, dans le Limbourg, les arrondissements de Tongres et Hasselt renferment respectivement 7 et 1 communes de langue française. La province d'Anvers est exclusivement de langue flamande.

Dans le groupe français, la province de Namur est seule exclusivement de langue française. Dans le Hainaut, 4 communes seulement (sur 441) appartiennent au flamand, soit 3 dans l'arrondissement de Soignies et 1 dans celui d'Ath. Dans la province de Liège, le flamand domine dans 22 communes (sur 342), mais, sur ce chiffre, 15 appartiennent à l'arrondissement de Waremme, sur les confins du Brabant et du Limbourg. Enfin, dans le Luxembourg, le français trouve la concurrence non du flamand, mais de l'allemand ; ce dernier idiome ne compte que 3 communes dans l'arrondissement de Bastogne (sur 33) mais domine dans celui d'Arlon, qui

touche au grand-duché de Luxembourg et où, sur 21 communes, 17 sont de langue allemande.

La population linguistique a-t-elle subi des variations suivant les provinces ? Considérons encore les deux grands groupes linguistiques du royaume, le flamand et le français : nous y retrouverons le même phénomène que nous avons constaté plus haut, à propos de la relation générale des langues, savoir : la diminution de part et d'autre de l'élément linguistique exclusif.

Dans le groupe flamand, la majorité linguistique diminue beaucoup : de 1866 à 1880 et 1900, elle représente respectivement 81, 78 et 71,30 °/₀ de la population totale. Dans le groupe français, elle se maintient mieux, sans doute; elle augmente un peu dans la première période, avec une proportion de 93,50 à 96,88 °/₀, mais en 1900, cette proportion n'est plus que de 91,60 °/₀. Dans les deux groupes, la dépression est donc surtout sensible à l'époque contemporaine, mais, ni dans l'un ni dans l'autre groupe, la diminution ne s'opère au bénéfice d'une autre langue nationale exclusive. En effet, dans le groupe flamand, l'élément purement français passe successivement de 9,03 à 10 et à 9,20 °/₀ de total ; l'élément allemand, de 0,11 à 0,24 et 0,19 °/₀.

Absolument parlant, le français augmente dans trois provinces du groupe, Anvers, Brabant et Flandre occidentale, mais diminue dans la Flandre orientale et le Limbourg. Dans le groupe de langue française, la baisse des autres langues nationales est encore plus manifeste : le flamand passe successivement de 2,08 à 1,74 et 1,31 °/₀, l'allemand, de 1,68 à 0,40 et à 0,87 °/₀. Sauf dans la province de Namur, où il y a une très légère augmentation, le flamand et l'allemand diminuent partout ; la diminution est surtout sensible pour l'allemand dans le Luxembourg et pour le flamand et l'allemand dans la province de Liège. Dans le Hainaut, les deux langues gardent à peu près le même nombre de représentants, mais, bien entendu, leur proportion a baissé.

Dans ces conditions, on comprend que partout il y ait accroissement des éléments bilingues. Dans l'ensemble des provinces flamandes, le groupe franco-flamand, qui ne représentait que 9,07 °/₀ en 1866 et 12,13 °/₀ en 1880, représente aujourd'hui 18,20 °/₀ du total. Partout ce groupe est en augmentation, surtout à Anvers et dans le Brabant, où il a plus que doublé depuis 1880. Même les éléments flamand-allemand et français-allemand ont augmenté ; bien que leur proportion à l'ensemble ne soit que minime ; le premier de ces groupes a sa majorité à Anvers, le second dans le Brabant. Dans les provinces de majorité française, la proportion du groupe franco-flamand, bien que beaucoup moindre que dans la région flamande, s'élève de 1,87 à 2,40 et 3,80 °/₀ et celle du groupe français-allemand, de 0,9 à 1,50 et 2,20 °/₀ ; l'accroissement est général. Enfin, de part et d'autre, l'élément trilingue augmente; de 1881 à 1900, il a plus que doublé dans le groupe français, et plus que triplé dans le groupe flamand. Dans toutes les provinces, cet élément est en accroissement.

III

RAPPORT DE LA POPULATION LINGUISTIQUE AVEC LES DIVERS ÉLÉMENTS DÉMOGRAPHIQUES. — A) *Le degré d'instruction.* — Sous ce rapport, la Belgique occupe encore un rang peu honorable parmi les États européens; sa population illettrée

est encore de 32 °/₀ du total. Cependant, elle a progressivement diminué depuis 1866. A cette époque, la proportion des habitants sachant lire et écrire n'était encore que 47 °/₀ dans tout le royaume ; cette proportion s'élève à 58 en 1880, à 62 en 1890 et enfin à 68 °/₀ en 1900. Cette progression coincide donc avec celle de la population parlant plusieurs langues. La coïncidence est encore plus frappante, si l'on considère les sexes séparément. De 1866 à 1900, le nombre des hommes sachant lire et écrire a augmenté de 91,08 °/₀, mais chez les femmes cet accroissement est de 109,30 °/₀. Or, dans le même laps de temps, la population masculine parlant l'allemand et le français augmentait de 148 °/₀ ; la population féminine, de 175 °/₀.

Nous avons vu également que la population bilingue est en proportion très différente suivant les grands groupes linguistiques, et qu'elle est surtout très forte dans l'ensemble des provinces flamandes ; là aussi est l'accroissement le plus sensible de la population non illettrée. De 1867 à 1900, cet accroissement est de 104 °/₀ dans le groupe flamand ; dans le groupe français, ce même accroissement est de 92,20 °/₀. Pendant la même période, la population bilingue de ce demi-groupe a augmenté de 155 °/₀ ; celle du groupe flamand, de 162 °/₀. Cette observation, cependant, n'est pas absolue ; si, dans le groupe flamand, les provinces à population bilingue sont celles où il y a le moins d'illettrés, (par exemple, à Anvers et dans le Brabant), il n'en est pas tout à fait de même dans le groupe français, où la province de Namur, avec une population illettrée relativement peu considérable, a une population bilingue peu élevée.

B) *L'immigration.* — Il est évident que plus se multiplient dans une région les éléments allogènes, plus la population bilingue a chances d'augmentation ; cela arrive en Belgique. De 1890 à 1900, il y a excédent d'immigration dans neuf arrondissements sur les quarante et un du royaume : ce sont ceux d'Anvers, Bruxelles, Courtrai, Ostende, Charleroi, Soignies, Thuin, Liège et Arlon. Dans tous ces arrondissements, la moyenne de la population bilingue est supérieure à celle de la province à laquelle ils appartiennent. La proportion des idiomes exclusifs diminue, du reste, en raison directe des éléments autochtones.

Le tableau ci-dessous donne, pour les arrondissements à immigration et pour la province qui y correspond, le rapport pour 1 000 habitants de la population parlant deux ou plusieurs langues. Tous ces arrondissements, sauf celui de Thuin, ont une proportion supérieure à celle de la province.

Proportion pour 1 000 habitants de la population parlant deux ou plusieurs langues.

Dans les arrondissements à immigration.		*Dans les provinces correspondantes.*	
Arrondissements	Proportion par 1 000 habitants	Provinces	Proportion par 1 000 habitants
Anvers	184	Anvers	150
Bruxelles	376	Brabant	271
Courtrai	210	Flandre occidentale	158
Ostende	161		
Charleroi	45	Hainaut	38
Soignies	84		
Thuin	17		
Liège	129	Liège	93
Arlon	528	Luxembourg	109

A propos de l'immigration, on peut se demander quelle influence les éléments étrangers exercent sur le développement de telle ou telle langue. En 1900, la Belgique comptait 206 000 habitants de nationalité étrangère; sur ce nombre, il y a 64 000 Hollandais, 56 500 Français et 53 700 Allemands. Les Hollandais se trouvent surtout dans les provinces d'Anvers, du Brabant et Liège; les Français dans le Hainaut et Liège; les Allemands à Liège et dans le Brabant. Pour les provinces où la langue nationale correspondante domine, Flamands de Hollande, Français et Allemands ne font qu'en grossir le contingent; mais quelle est l'influence de leur immigration dans les provinces où leur langue est celle de la minorité? D'une façon générale, le nombre des habitants parlant exclusivement un de ces idiomes n'est pas adéquat à celui de nationaux correspondant. Par exemple, les provinces de Liège, Brabant et Anvers renferment respectivement 24 095, 13 720 et 9 400 Allemands; or, elles ne comptent que 9 853, 3 008 et 3 675 habitants parlant exclusivement l'allemand. Par contre, les provinces de Limbourg, Flandre orientale et Anvers comptent respectivement 8 306, 8 162 et 10 035 habitants de langue française, tandis que la nationalité française n'est représentée que par 110, 1 111 et 2 614 individus. Cette différence au bénéfice du français doit tenir à deux causes: 1° l'immigration des habitants venus des provinces françaises du royaume; 2° l'importance considérable du français comme langue nationale, en face de l'allemand qui n'est qu'en petite minorité.

C) *L'importance des villes.* — La répartition des langues varie avec l'importance des communes. Dans l'ensemble, dans les villes grandes et moyennes, le flamand domine; le français, au contraire, l'emporte dans le groupe des petites communes, celles de moins de 2 000 habitants. C'est en effet dans le groupe de langue française que se trouvent les petites communes du royaume : les quatre provinces de Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur renferment à elles seules plus de la moitié des communes de la Belgique (1 369 sur 2 617). Cet ensemble, avec l'arrondissement de Nivelles, dans le Brabant, donne au français la majorité des communes belges (1 460). Sur le total des habitants de langue exclusivement française, on en compte 34,65 °/₀ dans les communes de moins de 2 000 habitants, tandis que le flamand n'y est représenté que par 20,70 °/₀ de ses ressortissants.

Dans le groupe des petites villes de 2 000 à 5 000 âmes, le flamand l'emporte de beaucoup : ce groupe renferme en effet les grosses communes rurales des Flandres. La langue flamande y compte 28,50 °/₀ de son total; le français seulement 20 °/₀.

Les villes de plus de 5 000 âmes constituent vraiment la population urbaine dans un pays aussi peuplé que la Belgique. Le total de ces communes est de 227 : sur ce chiffre, 97 sont de langue française, 128 de langue flamande et 2, Bruxelles et Arlon dans le Luxembourg, ont une majorité de population bilingue. Cependant, dans les villes, il faut distinguer deux catégories: le groupe des villes de 5 000 à 20 000 habitants et celles de plus de 20 000 habitants. Dans le premier groupe, le flamand n'a qu'une majorité assez faible (728 000 ressortissants contre 689 000); il n'y compte que 25,32 °/₀ de son ensemble, le français 21,10 °/₀. C'est que les groupements de cette catégorie dominent surtout dans la région de langue française; sur leur total de 195, il y en a 52 dans la seule province de Hainaut. Au contraire, dans le groupe des villes de plus de 20 000 habitants, la supériorité du flamand est plus assurée : il y compte 708 000 représentants ou 25,27 °/₀ de son

*

total, le français 484 000 ou 19,20 °/₀ seulement. Sur les 25 villes qui composent ce groupe (nous comptons dans une même agglomération Bruxelles et les localités suburbaines), le français domine dans 9. Ces villes sont : Charleroi, Gilly, Jumet, Mons (Hainaut), Liège, Seraing, Verviers, (Liège) et Namur. Dans l'agglomération bruxelloise domine, comme nous l'avons dit, la population bilingue. A ce point de vue, Bruxelles se distingue des autres villes de plus de 100 000 âmes. Anvers et Gand ont la grande majorité de leur population de langue flamande ; elles n'ont l'une et l'autre que de petites minorités françaises, mais un assez fort contingent bilingue. A Liège, en face de la majorité française, la minorité flamande est infime et la population bilingue est moins considérable que dans les autres villes. A Bruxelles, il faut considérer à part la ville proprement dite et les communes annexes : dans le vieux Bruxelles, la majorité est bilingue et, pour le reste, le français a la supériorité. Parmi les villes suburbaines, la population bilingue domine encore partout, sauf à Ixelles où la majorité est purement française. La minorité de langue flamande l'emporte à Anderlecht, Laeken, Molenbeck, la minorité française à Etterbeck, Saint-Gilles, Saint-Josse et Schaerbeck.

D'une manière générale, la population bilingue augmente avec l'importance des communes (voir le tableau ci-dessous). Sur les 801 000 habitants parlant français et allemand, 440 000 appartiennent aux villes de plus de 20 000 âmes, soit 55 °/₀ et seulement 83 000 aux communes de moins de 2 000 habitants ou 10,36 °/₀. La seule agglomération bruxelloise renferme 244 000 habitants de langues française et flamande ou 35 °/₀ de cet élément. Quant à la population bilingue, sur 42 800 ressortissants, elle en compte 32 800 dans les villes de plus de 20 000 âmes ou 78 °/₀ et plus du tiers de cette population se trouve dans la seule agglomération de Bruxelles.

Répartition des langues suivant les différentes catégories de commune.

Communes	Habitants parlant						
	le français seulement	le flamand seulement	l'allemand seulement	le français et le flamand	le français et l'allemand	le flamand et l'allemand	les trois langues
De moins de 2 000 habitants .	481 360	708 636	7 930	440 764	25 011	5 168	32 812
De 2 000 à 5 000 habitants .	688 948	727 934	2 112	172 433	11 636	860	5 445
De 5 000 à 20 000 habitants .	510 177	803 071	7 086	105 123	12 418	831	2 685
De plus de 20 000 habitants .	891 320	582 361	11 187	83 267	17 382	379	1 946
Total	2 574 805	3 822 005	28 314	805 587	66 447	7 238	42 889

Paul MEURIOT.